



Associé SAS et auto-entrepreneur

Par **tawan4gwen**, le **27/06/2013** à **11:59**

bonjour,

je travaille sous statut d'auto-entrepreneur depuis 2 ans.

l'un de mes clients crée une SAS, dans laquelle je vais prendre des parts.

à-priori, n'étant ni dirigeant, ni salarié de cette SAS, je peux continuer à lui facturer mes services, tout en étant associé ?

je précise que je ne participe pas au capital, mon apport est purement industriel, j'apporte connaissances techniques et nom de domaine internet.

merci par avance pour vos réponses.

GJ